

LES INFORMATIONS PRATIQUES



Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir le bulletin d'inscription et de le retourner à :

Gescop Ouest – 35 Rue Jules Vallès - CS 73902 – 35039 Rennes Cedex

Gescop Ouest vous adressera une convention de formation afin que vous puissiez faire votre demande de prise en charge auprès de votre Opcv

L'inscription définitive doit être parvenue 1 mois avant le démarrage de la formation avec le règlement



Lieu et organisation de la formation

La formation est organisée dans les Scop Scic sur votre région, certaines journées peuvent également se faire au siège de Gescop Ouest à Rennes.

Avant la formation, une convocation de stage est envoyée aux participants, précisant le programme, lieu et horaires



Une équipe pédagogique à votre écoute

Elle est composée des délégué·e·s territoriaux maîtrisant à la fois le contenu pédagogique et technique de l'animation, les spécificités de gestion, marketing, droit et management coopératif.

Soucieuse de vous offrir une pédagogie de qualité, l'équipe de formatrices et formateurs se forme elle-même régulièrement aux nouveaux outils et nouvelles méthodes d'animation.

Également à votre écoute sur toutes nos offres de formations et offres d'accompagnements,

- ✓ Edith Pavoine, responsable management et vie coopérative
- ✓ Sophie Denier, assistante de direction, en charge de la formation, communication



Nos coordonnées

Gescop Ouest – 35 Rue Jules Vallès - CS 73902 – 35039 Rennes Cedex

Tel 02.99.35.21.54 – uouest@scop.coop – www.les-scop-ouest.coop -



Le financement de vos formations - Demande de prise en charge par votre Opcv

Gescop Ouest est un organisme de formation enregistré par le Datadock, la base de données unique créée par les Opcv pour le référencement qualité des organismes de formation. A ce titre, toutes nos formations peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par votre Opcv

N° d'agrément formation continue Gescop Ouest 53 35 03804 35.